

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2018_047

7e programme d'interventions en milieu scolaire (2018-2019)

L'an deux mille dix-huit et le quinze mai, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Jean-Luc AIGOUY.

Étaient présents : Jean-Luc AIGOUY, Agnès BADAROUX, Gil CLOIX, Patrick CONTASTIN, Max DALET, Paul DUMOUSSEAU, Sylvain GOUBY, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Irène LEBEAU, Madeleine MACQ, Pierre PANTANELLA, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL, Jean-Claude SALEIL

Étaient représentés : Bernard POURQUIÉ par Gérard PRÊTRE

Secrétaire de séance : Agnès BADAROUX

Date de convocation : 09 mai 2018

Délégués du comité syndical		
En exercice : 20	Présents : 15	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu l'arrêté n°2015349-0001 des préfets de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère en date du 15 décembre 2015, portant approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Tarn-amont ;

Vu la disposition A1.2 issu de l'objectif A « renforcer et asseoir le portage du SAGE et des démarches de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant » du SAGE Tarn-amont, demandant la mise en place d'un programme d'actions opérationnel pour sa mise en œuvre ;

Vu la disposition B1.3 issu du sous-objectif « sensibiliser tous les publics aux enjeux liés à l'eau » du SAGE Tarn-amont, demandant que des programmes d'intervention sur l'eau et les milieux aquatiques soient développés en partenariat avec l'Éducation nationale à destination des enfants du territoire ;

Valide le lancement de l'action « 7^e programme d'interventions en milieu scolaires sur le Tarn-amont » concernant l'année scolaire 2018-2019 ;

Fixe le coût prévisionnel de l'action à 13 000 € TTC ;

Fixe le plan prévisionnel de financement de l'action comme suit :

Dépenses prévisionnelles TTC :

Interventions scolaires en Aveyron	9 000,00 €
Interventions scolaires dans le Gard	1 000,00 €
Interventions scolaires en Lozère	3 000,00 €
Total	13 000,00 €

Recettes prévisionnelles TTC :

Agence de l'eau Adour-Garonne (50%)	6 000,00 €
Conseil régional Occitanie (10%)	1 200,00 €
Conseil départemental de l'Aveyron (25% en Aveyron)	2 250,00 €
Autofinancement	3 550,00 €
Total	13 000,00 €

Précise que l'autofinancement de l'action sera entièrement mutualisé en tant qu'opération concernant l'ensemble du bassin versant du Tarn-amont (action de type 1), et pris en charge par les communautés de communes du bassin selon les modalités de participations financières des membres du syndicat mixte définies par délibération du comité syndical ;

Autorise le président à lancer toutes démarches et à signer toutes pièces se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le président, Jean-Luc AIGOUY



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 25 / 05 / 2018
et publié ou notifié
le 28 / 05 / 2018